

AUTO-ECOLE
ECOLE DE CONDUITE
D E C A B O U R G

FORMATION CODE DE LA ROUTE

LE CODE QUI VOUS CONVIENT.

COMPOSEZ VOUS-MEME VOTRE FORFAIT CODE : DE 30.00€ à 280€

- | | |
|---|---------|
| - Frais Administratifs (inscription préfecture) 30€ |€ |
| - Fourniture Pédagogique (livre de code+fiche de suivi+ disque) 30€ | +.....€ |
| - Cours de Code avec moniteur et
stage code accéléré compris (valable 6 mois) 120€ | +.....€ |
| - Ou 1 stage code accéléré 50 € | +.....€ |
| - 1 Code par Internet (valable 6 mois) 30€ | +.....€ |
| - 1 Frais d'accompagnement à l'examen du Code 40€ | +.....€ |
| - 1 Redevance ETG 30€ (passage auprès de la poste) | +.....€ |

Faites le totale de votre choix de forfait code€

Le code sera payable en une seule fois le jour de l'inscription.

*Auto Ecole Cabourg – Centre Co. Balbec – 1 avenue du Général Leclerc - 14390 CABOURG
06.16.89.15.60 – 09.86.22.12.69 - ecoledeconduitefrancevillaise@gmail.com*

SIRET : 81010640100013 AGREMENT :E1701400060

Permis b formule traditionnelle

FORFAIT CONDUITE CLASSIQUE: 880.00€

- 1 Evaluation B 40€ TTC
- 20 heures de conduite B (20Hx 40€) 800€ TTC
- 1 Accompagnement à l'examen Pratique 40€ TTC

Prestations complémentaires :

- Demande d'édition du Permis de conduire définitif après obtention 30 € TTC

Dans le cadre du forfait classique, s'il y a des heures supplémentaires en plus des 20heures déjà effectuées, elles vous seront facturées

- 1 heure supplémentaire 40 € TTC

Dans le cadre du forfait classique, s'il y a échec au premier examen pratique, les accompagnements aux examens pratiques suivants vous seront facturés :

- Accompagnement à l'examen pratique 40 € TTC

Modalités de paiement :

- 1 règlement de la moitié du forfait à la 1ère leçon fixée.
- 1 second règlement de la moitié du forfait à la 10^{ème} leçon de conduite
- Les heures supplémentaires seront à régler soit à chaque leçon, soit toute les 5 heures.

Compte tenu de nombreux chèques impayés, les règlements devront s'effectuer d'avance.

Aucun examen ne pourra être passé si la totalité de la formation n'est pas réglée.



Les leçons de conduite non annulées 48h à l'avance sauf motif valable et sur présentation d'un justificatif seront facturées.

Auto Ecole Cabourg – Centre Co. Balbec – 1 avenue du Général Leclerc - 14390 CABOURG
06.16.89.15.60 – 09.86.22.12.69 - ecoledeconduitefrancevillaise@gmail.com

SIRET : 81010640100013 AGREMENT :E1701400060

Tarif valable pour toute inscription du 1^{er} Novembre 2017 au 30 Octobre 2018.

Permis b formule ACCELEREE

FORFAIT CONDUITE ACCELEREE: 990.00€

- 1 Evaluation B (durée 1h) 45€
- 20 heures de conduite B (20x 45€) 900€
- 1 Accompagnement à l'examen Pratique (45€)

Prestations complémentaires :

- Demande d'édition du Permis de conduire définitif après obtention 30 € TTC

Dans le cadre du forfait Accéléré, la formation à la conduite vous sera délivrée dans un délai de 2 semaines pour des formations de 20 à 30 heures de conduite), vous serez prioritaire sur le planning. S'il y a des heures supplémentaires en plus des 20 heures déjà effectuées, elles vous seront facturées

- 1 heure supplémentaire 45 €

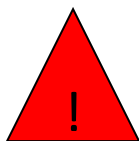
Dans le cadre du forfait Accéléré, s'il y a échec au premier examen pratique, les accompagnements aux examens pratiques suivants vous seront facturés :

- Accompagnement à l'examen pratique 45 € TTC

Modalités de paiement :

- Règlement en une seule fois du Forfait Accéléré à la prise de rendez-vous .
- Les heures supplémentaires seront à régler soit à chaque leçon, soit toute les 5 heures.

Compte tenu de nombreux chèques impayés, les règlements devront s'effectuer d'avance.
Aucun examen ne pourra être passé si la totalité de la formation n'est pas réglée.



Les leçons de conduite non annulées 48h à l'avance sauf motif valable et sur présentation d'un justificatif seront facturées.

**Auto Ecole Cabourg – Centre Co. Balbec – 1 avenue du Général Leclerc - 14390 CABOURG
06.16.89.15.60 - 09.86.22.12.69 - ecoledeconduitefrancevillaise@gmail.com**

SIRET : 81010640100013 AGREMENT :E1701400060

AUTO-ECOLE ECOLE DE CONDUITE DE CABOURG

Liste des pièces à fournir :

- 3 photos d'identités dont une « Ephoto » conformes non scannées
- 1 photocopie de la pièce d'identité valide Recto/verso
- 1 copie de la pièce d'identité d'un représentant légal si vous avez moins de 18 ans
- 1 photocopie de la JDC (si vous avez entre 16 et 25ans) ou du recensement
- 1 justificatif de domicile de – de 6 mois (facture de téléphone fixe, edf ...)
Si cette facture n'est pas au nom de la personne qui s'inscrit il faudra aussi la copie de la pièce d'identité de l'hébergeur et une attestation d'hébergement
- 1 enveloppe 20gr timbrée au tarif en vigueur

Horaires de code :

Le Mardi de 17h à 18h30
Le Mercredi de 14h à 16h15
Le vendredi de 17h30 à 19h00
Le samedi de 10h00 à 12h00

Horaires de conduite :

Le lundi de 09h00 à 19h00
Du Mardi au Vendredi de 07h00 à 19h00
Le samedi de 08h00 à 15h00

Horaires d'accueil pour inscription et renseignements :

Le Mardi de 17h à 18h30
Le Mercredi de 14h à 16h15
Le vendredi de 17h30 à 19h00
Le samedi de 10h00 à 12h00

Dates des prochains stages code en accélérés :

(horaires : 09h00-12h00 et 13h30-18h30)

- du 11 au 13 Juillet 2018
- du 06 au 08 Aout 2018
- du 29 au 31 Aout 2018

Auto Ecole Cabourg – Centre Co. Balbec – 1 avenue du Général Leclerc - 14390 CABOURG
06.16.89.15.60 -09.86.22.12.69 - ecoledeconduitefrancevillaise@gmail.com

SIRET : 81010640100013 AGREMENT :E1701400060

La Conduite Accompagnée (dès 15 ans) ***formule ACCELEREE***

FORFAIT CONDUITE ACCELEREE: 1181.00€

- 1 Evaluation B (durée 1h) 45€
- 20 heures de conduite B (20x 45€) 900€
- 1 rendez-vous pédagogique préalable 45 €
- 2 rendez-vous pédagogiques obligatoires 73€x2=146€
- 1 Accompagnement à l'examen Pratique (45€)

Prestations complémentaires :

- Demande d'édition du Permis de conduire définitif après obtention 30 € TTC

Dans le cadre du forfait Accéléré, la formation à la conduite vous sera délivrée dans un délai de 2 semaines pour des formations de 20 à 30 heures de conduite), vous serez prioritaire sur le planning. S'il y a des heures supplémentaires en plus des 20 heures déjà effectuées, elles vous seront facturées

- 1 heure supplémentaire 45 €

Dans le cadre du forfait Accéléré, s'il y a échec au premier examen pratique, les accompagnements aux examens pratiques suivants vous seront facturés :

- Accompagnement à l'examen pratique 45 € TTC

Modalités de paiement :

- Règlement en une seule fois du Forfait Accéléré à la prise de rendez-vous .
- Les heures supplémentaires seront à régler soit à chaque leçon, soit toute les 5 heures.

Compte tenu de nombreux chèques impayés, les règlements devront s'effectuer d'avance.

Aucun examen ne pourra être passé si la totalité de la formation n'est pas réglée.



Les leçons de conduite non annulées 48h à l'avance sauf motif valable et sur présentation d'un justificatif seront facturées.

Auto Ecole Cabourg – Centre Co. Balbec – 1 avenue du Général Leclerc - 14390 CABOURG
06.16.89.15.60 – 09.86.22.12.69 - ecoledeconduitefrancevillaise@gmail.com

SIRET : 81010640100013 AGREMENT :E1701400060

La Conduite Accompagnée (dès 15 ans) ***Formule traditionnelle***

FORFAIT CONDUITE CLASSIQUE: 1066.00€

- 1 Evaluation B (durée 1h) 40€
- 20 heures de conduite B (20x 40€) 800€
- 1 rendez-vous pédagogique préalable 40 €
- 2 rendez-vous pédagogiques obligatoire 73€x2=146€
- 1 Accompagnement à l'examen Pratique (40€)

Prestations complémentaires :

- Demande d'édition du Permis de conduire définitif après obtention 30 € TTC

Dans le cadre du forfait classique, s'il y a des heures supplémentaires en plus des 20heures déjà effectuées, elles vous seront facturées

- 1 heure supplémentaire 40 € TTC

Dans le cadre du forfait classique, s'il y a échec au premier examen pratique, les accompagnements aux examens pratiques suivants vous seront facturés :

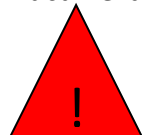
- Accompagnement à l'examen pratique 40 € TTC

Modalités de paiement :

- 1 règlement de la moitié du forfait à la 1ère leçon fixée.
- 1 second règlement de la moitié du forfait à la 10^{ème} leçon de conduite
- Les heures supplémentaires seront à régler soit à chaque leçon, soit toute les 5 heures.

Compte tenu de nombreux chèques impayés, les règlements devront s'effectuer d'avance.

Aucun examen ne pourra être passé si la totalité de la formation n'est pas réglée.



Les leçons de conduite non annulées 48h à l'avance sauf motif valable et sur présentation d'un justificatif seront facturées.

Auto Ecole Cabourg – Centre Co. Balbec – 1 avenue du Général Leclerc - 14390 CABOURG
06.16.89.15.60 - 09.86.22.12.69 - ecoledeconduitefrancevillaise@gmail.com

SIRET : 81010640100013 AGREMENT :E1701400060